



Chasse à courre
 Pour connaître les dates de chasse à courre, se rapprocher des équipages.

Lot n° 79.10 (partie Ensigné) Chasse à tir :
 Tous les samedis
 du 18 septembre 2021 au 26 mars 2022
 et les lundis :
 13 et 27 septembre 2021, 11 et 25 octobre 2021
 8 et 22 novembre 2021, 6 et 20 décembre 2021
 3, 17 et 31 janvier 2022, 14 et 28 février 2022
 7 et 21 mars 2022
 Mercredis 9 décembre 2021 et 5 janvier 2022

Lot n° 79.6 Chasse à tir :
 Tous les vendredis
 du 24 septembre 2021 au 25 février 2022
 Sauf les vendredis 24 et 31 décembre 2021
 Mardi 7 décembre 2021
 Jeudi 30 décembre 2021
 Lundi 28 février 2022

Lot n° 79.7 Chasse à tir :
 Tous les vendredis
 du 17 septembre 2021 au 25 mars 2022
 Sauf les vendredis 24 et 31 décembre 2021
 Les mardis 21 et 28 décembre 2021

Lot n° 79.8 Chasse à tir :
 Les lundis
 20 septembre, 4 et 22 octobre, 15 et 29 novembre, 13 et 27 décembre 2021, 10 et 24 janvier, 7, 21 et 28 février 2022
 Les mardis
 14 et 28 septembre, 12 et 26 octobre, 2, 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre 2021, 4 et 18 janvier, 1^{er} et 15 2022

Pour bien gérer une forêt, la chasse est une action nécessaire pour réguler les populations de gibier. Elle se pratique de différentes façons (tir à balles, à courre) suivant des secteurs et des jours précis.
 Merci d'adapter votre visite à ces contraintes.
 Par sécurité, n'hésitez pas non plus à manifester votre présence.

CALENDRIER DE CHASSE SAISON 2021-2022



Agence du Poitou Charentes
 Carte réalisée en sept. 2017
 Source BD O/NP
 Fond source ©IGN, Paris - Reproduction interdite

Légende

- Limite du lot de chasse
- Limite de la forêt domaniale
- Parcellaire
- Zone de non chasse
- Zone de non tir

FORÊT DOMANIALE D'AULNAY